

## **RAPPORT N°2 : APPROBATION DES PLANS PLURIANNUELS D'INVESTISSEMENT ET DE FONCTIONNEMENT**

Monsieur le Président expose :

Dans le cadre de la campagne budgétaire 2022, l'exécutif a souhaité tester la possibilité financière et budgétaire de réaliser son projet de mandat décliné dans deux documents joints dénommés : Plans pluriannuels d'investissement et de fonctionnement.

M. le Président souligne le caractère prévisionnel des documents et l'intérêt de la projection financière sur la durée du mandat. Il appuie sur le fait que ces documents ne valent pas engagement des dépenses/recettes inhérentes mais qu'ils valident une stratégie pluriannuelle de priorisation des interventions intercommunales.

Sur proposition du Président,

### **Délibération,**

il vous est proposé :

- de prendre acte de la présentation du projet de mandat en fonctionnement et investissement au 3 mars 2022 ;
- de valider le phasage prévisionnel des actions / opérations présentées (cf. documents annexes).